



# FICHE PRATIQUE

## DEVIS DEMANDE ET ANALYSE

Choisir un professionnel pour réaliser ses travaux est une étape importante qui demande une réflexion préalable sur le contenu puis un comparatif des offres des entreprises. N'hésitez pas en effet à en interroger plusieurs. Vous pouvez entreprendre cette étape seul ou être accompagné !



### 1/ POURQUOI LE DEVIS EST-IL UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE MON PROJET DE RÉNOVATION ?

#### → LE DEVIS PERMET :

- de clarifier ma demande en termes de travaux,
- d'avoir un prix détaillé et clair des travaux en question,
- de comparer (deux à trois devis) et de négocier,
- de contractualiser sur les équipements et les matériaux utilisés (attention : devis signé = contrat),
- d'obtenir des aides, subventions et prêts bancaires.

#### → QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

- réaliser au moins deux à trois devis,
- ne pas signer sans un délai de réflexion (vérifier les 7 jours de rétractation),
- construire un tableau comparatif des devis obtenus,
- demander l'attestation d'assurance de l'entreprise vers laquelle s'oriente votre choix et vérifier les activités effectivement concernées par l'assurance,
- ne jamais payer la totalité du devis tant que les travaux ne sont pas commencés,
- ne jamais solder la facture tant que les travaux ne sont pas complètement achevés,
- faire établir un reçu pour chaque versement.



Plan 100 000  
logements



RÉGION  
NORD-PAS DE CALAIS

# FICHE PRATIQUE DEVIS DEMANDE ET ANALYSE

## 2/ LE CONTENU DU DEVIS

L'entreprise utilise dans la plupart des cas un devis « type » mais vous pouvez toujours lui demander des éléments supplémentaires. Ceci vous permettra non seulement de pouvoir comparer les différentes offres sur les mêmes critères mais également de répondre à des normes techniques et administratives nécessaires pour l'obtention de prêts bancaires, d'aides financières et/ou fiscales.

### → LA PARTIE ADMINISTRATIVE

- nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise (siège et agence et/ou atelier le cas échéant),
- nom, adresse et numéro de téléphone du client (adresse du logement concerné par les travaux, sinon pas recevable par les banques par exemple),
- numéro Kbis / SIRET / APE,
- compagnie d'assurance de l'entreprise et numéro de police,
- qualification éventuelle (Qualibat, Pro de la performance énergétique, éco-artisans...),
- date de réalisation du devis.

### → LA PARTIE TECHNIQUE & FINANCIÈRE

#### QUALIFICATION/NATURE DES TRAVAUX :

Veillez à ce que les postes «fourniture» et «pose» soient bien distingués. Important pour bénéficier de certaines aides.

Exemples :

- fourniture et pose de l'isolant,
- fourniture et pose de plaques de plâtre.

Ces éléments doivent être précisément renseignés en termes de quantité, d'unité (m<sup>2</sup> pour les murs, jour ou heure pour la main d'œuvre), prix unitaire en HT, montant du poste en HT.

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES MATÉRIAUX, DES ÉQUIPEMENTS :

- nom du produit,
- épaisseur,
- références (ex : ACERMI pour les isolants),
- performance de l'équipement (Résistance thermique R...).

#### COÛTS :

- d'installation du chantier (échafaudages, bennes de récupération des matériaux de construction),
- de préparation et de nettoyage du chantier (enlèvement et évacuation des matériaux existants),
- de gestion des déchets générés par le chantier (déchetterie, transport...).

#### CONDITIONS DE RÉGLEMENT :

Celles-ci doivent être précisées sur le devis.

Exemple : 30% à la commande / 30% au démarrage des travaux / 30% en cours de réalisation / le solde à l'achèvement des travaux.

### DEVIS TYPE - EXEMPLE

#### NOM DE L'ENTREPRISE

Corps d'état ou spécialité

Adresse postale bureaux  
Adresse siège  
N° tel de l'entreprise  
N° Kbis / RC / Siret / APE  
N° enregistrement à la Chambre des Métiers  
Compagnie assurance et n°  
Qualifications / Qualibat  
et/ou infectifs

#### N° Devis

Nom du client  
Adresse des travaux

Date :

Références :  
Nom de l'interlocuteur :  
Tél :

#### NATURE DES TRAVAUX

Code	Désignation (ou postes)	Quantité	Unité (m <sup>2</sup> , ml, U)	Prix unitaire HT	Montant du poste HT	Taux de TVA
1.1	<b>Isolation des combles</b> Dépose sur plancher d'un isolant de 290 mm en 2 couches croisées type laine de bois (préciser n° ACERMI) pour un R = 7,6 m <sup>2</sup> .K/W FO : 36,2 €/m <sup>2</sup> - MO : 9,4€/m <sup>2</sup>	50	m <sup>2</sup>	45,60	2 280,00	5,5
1.2	....					
				TOTAL HT		
				TVA		
				TOTAL TTC		

Délai de validité du devis :

Le client :  
Bon pour accord :

Signature et tampon de l'entreprise :

Date de démarrage :  
Durée des travaux (recommandé) :

### Conseils pratiques

- Plus le devis sera détaillé, mieux vous pourrez évaluer le rapport « qualité/prix ».
- Pensez à vérifier la solvabilité de l'entreprise, ses références (ne pas hésiter à demander à visiter un chantier terminé, à obtenir des photos de réalisations précédentes voire les coordonnées d'autres clients pour savoir ce qu'ils ont pensé de l'entreprise en question...).
- Soyez attentif à la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Celle-ci qualifie les entreprises intervenant dans le domaine de l'efficacité énergétique qui respectent des critères objectifs et transparents en termes de formation, d'assurances, de références, d'audit... Cette distinction est facile à reconnaître avec le logo RGE.

Plus d'info sur :

[www.renovation.info-service.gouv.fr](http://www.renovation.info-service.gouv.fr)  
[www.ecocitoyens.ademe.fr](http://www.ecocitoyens.ademe.fr)

**RGE**

### → LE PRIX À PAYER HORS TAXES ET TOUTES TAXES :

Attention : le taux de TVA est variable selon la nature des travaux (service, travaux de rénovation, travaux de mise en conformité, maîtrise d'œuvre...).